

#### Communiqué de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Mardi 2 juin 2015

# Ségolène Royal annonce un plan d'action pour lutter contre la pollution de l'air

Ségolène Royal a présenté ce matin devant le Conseil national de l'air un plan d'action pour lutter contre la pollution atmosphérique. Son objectif : rendre les villes respirables d'ici 5 ans en réduisant de manière pérenne les niveaux de pollution.

Le plan présenté par la ministre s'appuie sur quatre grandes orientations :

- 1. Offrir des avantages aux utilisateurs des véhicules moins polluants grâce au « certificat qualité de l'air » : le dispositif prévoit le classement des véhicules en fonction de leur niveau de pollution polluants, sur une échelle de 1 à 6. Les plus vertueux pourront bénéficier de conditions de circulation et de modalités de stationnement privilégiées.
- 2. Encourager les élus locaux à s'engager pour la qualité de l'air à travers l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans » : les agglomérations lauréates devront mettre en œuvre des mesures radicales dans le domaine de la mobilité mais également, au regard des enjeux locaux, dans le domaine industriel, agricole et résidentiel. Elles bénéficieront d'un appui financier et méthodologique de l'Etat et de l'Ademe.
- 3. Donner un cadre pérenne à la lutte contre la pollution grâce aux mesures du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte : le texte prévoit notamment le développement des voitures à faibles émissions dans les flottes publiques et privées ; le renouvellement des autobus et des autocars par des modèles moins polluants dès 2020 ; la création de zones à circulation restreinte réservées aux véhicules les moins polluants.
- 4. Apporter des aides financières dans tous les secteurs concernés par la pollution de l'air, et notamment :
  - donner à tous les Français l'accès à un véhicule propre, grâce au nouveau bonus de 10.000 euros depuis le 1<sup>er</sup> avril;
  - soutenir la profession agricole grâce au fonds de financement mis en place par l'Ademe et le ministère de l'Agriculture (20 millions d'euros sur 5 ans);
  - financer l'innovation dans les « villes laboratoires » de l'appel à projets « villes respirables en 5 ans ».

**#VotreEnergie pour la France :**Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur <u>www.votreenergiepourlafrance.fr</u>: - « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous. - Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un espace participatif!



#### Communiqué de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le jeudi 9 avril 2015

#### Épisode de pollution : derniers éléments

Ségolène Royal confirme que le Préfet de Police a pris bonne note des demandes de circulation alternée en région parisienne et partage le souci de protection de la santé publique.

Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, rend publiques les cartes de prévisions de la qualité de l'air qui marque un arrêt de cet épisode de pollution.

Une observation vigilante sera faite samedi pour une décision concernant dimanche et lundi, en liaison avec les élus locaux.

Les cartes ci-dessous illustrent cette situation pour aujourd'hui, demain et après-demain :

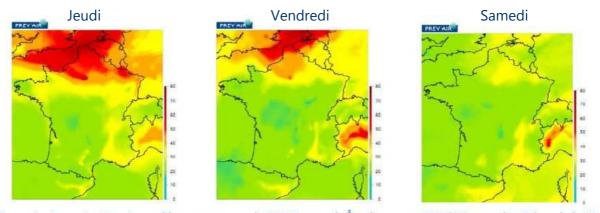


Figure 1: Concentrations journalières moyennes de PM10 en  $\mu$ g/m<sup>3</sup> prévues par PREV'AIR pour les 9 (gauche), 10 (centre) et 11 (droite) avril 2015.

Par ailleurs, afin de mettre fin aux polémiques inutiles, Ségolène Royal va mandater deux experts du Conseil général de l'environnement et du développement durable pour proposer une réforme du processus de décisions en cas de pic de pollution.

Enfin, Ségolène Royal rappelle que l'appel à projets « Villes respirables » sera prochainement lancé.



#### **Invitation presse**

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 17 juillet 2015

#### Conférence de presse sur la qualité de l'air

#### Ségolène Royal,

ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,

tiendra une conférence de presse sur la qualité de l'air,

#### mercredi 22 juillet 2015 à 12h15,

au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, 244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris.

Cette conférence de presse sera suivie de la signature de 100 territoires à énergie positive pour la croissance verte.



#### Buffet convivial en clôture.

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse : <u>secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr</u> 01 40 81 78 31

**#VotreEnergie pour la France :**Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur <u>www.votreenergiepourlafrance.fr</u>:

- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.

- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un espace participatif!





Paris, le mardi 22 septembre 2015

### Fraude de Volkswagen sur les émissions polluantes : Ségolène Royal lance une enquête approfondie

Suite aux révélations par l'Agence fédérale américaine de protection de l'environnement (US EPA) d'une grave fraude du groupe Volkswagen sur les émissions polluantes de ses véhicules, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, déclare qu'elle a lancé une enquête approfondie.

« J'ai saisi l'Agence fédérale américaine de protection de l'environnement pour obtenir tous les éléments d'information pertinents, permettant d'apprécier la nature de la fraude et les moyens mis en œuvre pour la détecter.

J'ai demandé par ailleurs à l'UTAC (Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle), service technique désigné par l'État français auprès de la Commission européenne pour réaliser les essais d'homologation, d'une part de se rapprocher de l'Agence fédérale américaine de protection de l'environnement pour approfondir les mécanismes de fraude, et d'autre part de me faire des propositions d'actions.

J'ai également demandé aux constructeurs nationaux de s'assurer que de tels agissements n'ont pas eu cours en France ».

Retrouvez le communiqué en ligne





#### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le jeudi 24 septembre 2015

# Ségolène Royal organise une réunion de travail sur le contrôle des émissions de polluants par les véhicules

Suite aux révélations de la fraude de Volkswagen sur les émissions de polluants de ses véhicules, Ségolène Royal réunit les parties prenantes du sujet.

#### Jeudi 24 septembre 2015 à 14h

Ministère de l'Écologie, 244 Boulevard Saint-Germain (75007 Paris)

Tour image à l'ouverture de la réunion (photographes & JRI) – 14h Point presse à l'issue de la réunion – 15h

Merci de bien vouloir vous accréditer, en précisant votre numéro de carte de presse : secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr - 01 40 81 78 31

Retrouvez l'invitation en ligne

Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr

Cette planète qui sourit est l'emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat!

#1planète tous ensemble pour le climat > montrez votre engagement!

1 jour, 1 action découvrez les actions déployées près de chez vous.



#### Participants à la réunion de travail, présidée par Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie avec la filière automobile sur le contrôle des émissions de polluants

Le jeudi 24 septembre 2015, 14h00

#### Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA) :

- Patrick BLAIN. Président
- Nicolas LEBIGOT, Directeur des Affaires Environnementales et Techniques
- François ROUDIER, Directeur de la communication

## Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM) :

- Thierry ARCHAMBAULT, Président délégué

#### **Renault France:**

- Véronique DOSDAT, Directeur des affaires publiques
- Thierry BOLLORE, Directeur délégué à la Compétitivité
- Catherine GARREL, Règlement et Homologation

#### **PSA Peugeot Citroën:**

- Gilles LEBORGNE, Directeur recherche et Développement
- Christian PEUGEOT, Directeur des affaires publiques
- Nicholas LEE, Responsable environnement
- Valérie LACHOUQUE, Relation institutions financières

### Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle Union de Syndicats (UTAC CERAM) :

- Laurent BENOIT, Président-directeur général
- Béatrice LOPEZ, Directrice Marque UTAC chez UTAC CERAM

#### Cabinet du Président de la République :

- Julien POUGET, Conseiller chargé de l'Industrie et du numérique

#### Cabinet du Premier Ministre :

- Charles-Antoine GOFFIN, Conseiller technique Énergie, environnement

# Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) :

- Daniel KOPACZEWSKI, Sous-Directeur
- Pascal DUPUIS, Chef de service
- Cédric MESSIER, Chef de bureau
- Pierre AZZUCCHI, chargé de mission

#### Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) :

- José CAIRE, Directeur Villes et Territoires durables

### Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique Cabinet d'Emmanuel Macron :

- Julien DENORMANDIE, Directeur-adjoint du cabinet
- Julien MARCHAL, Conseiller Énergie

#### Direction Générale des Entreprises (DGE) :

- Christophe LEROUGE, Chef du service de l'Industrie

### Direction Générale de la Consommation et de la répression des Fraudes (DGCCRF) :

- Vincent DESIGNOLLE, Directeur de cabinet





Paris, le vendredi 25 septembre 2015

# Ségolène Royal annonce 3 décisions pour améliorer le contrôle des émissions de polluants par les véhicules après concertation avec les parties prenantes

A la suite des informations publiées par l'Agence américaine de protection de l'environnement, Ségolène ROYAL a réuni hier les représentants des constructeurs automobiles, des organismes préparant les homologations de la Commission européenne et des services de l'État concernés.

A l'issue de la réunion, la Ministre a annoncé les actions retenues au cours de ces échanges :

- 1. La Ministre saisit les commissaires européens en charge de l'industrie, du climat, et de l'environnement afin que la Commission européenne se rapproche de l'EPA dans les plus brefs délais pour qu'une procédure similaire soit élaborée pour l'Union Européenne, et que la Commission diligente des contrôles sur les véhicules mis en circulation sur le territoire de l'Union européenne.
- 2. Pour mieux informer le grand public des performances réelles des véhicules, le gouvernement met en place un programme de contrôle sur 100 voitures prélevées de façon aléatoire sur le marché automobile français. Elles subiront un test d'émissions de polluants en situation réelle sur route, qui sera comparé aux résultats d'homologation en laboratoire.

Une commission technique indépendante regroupant les associations de consommateurs, les services des ministères de l'écologie, de l'industrie, et de l'économie, l'UTAC, l'ADEME et des experts universitaires est créée pour définir et évaluer ces tests. Tous les résultats seront rendus publics.

3. La ministre de l'écologie a également demandé à la Commission européenne de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les travaux réglementaires relatifs à une meilleure prise en compte des émissions réelles de polluants soient finalisés avant la fin de l'année. Il s'agit de la création d'un test de contrôle des émissions polluantes en conditions réelles de conduite sur la voie publique (RDE – Real Driving Emissions) et du renouvellement du cycle actuel d'homologation pour se rapprocher des conditions réelles d'utilisation.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CRØISSANCE VERTE

La promulgation de la loi de transition énergétique, le 17 août dernier, donne un cadre juridique aux zones à circulation restreinte, aux avantages stationnement et péages pour les véhicules les moins polluants, à la baisse des vitesses en ville, au certificat qualité de l'air, au renouvellement des flottes, à l'indemnité kilométrique pour les vélos, et interdit l'utilisation des phytosanitaires dans l'espace public.

La première journée nationale de la qualité de l'air aujourd'hui 25 septembre donne à chacun l'occasion de présenter des solutions pour lutter au quotidien contre la pollution.

L'appel à projets pour des villes respirables en 5 ans, lancé en juin, a recueilli 25 candidatures toutes très ambitieuses en matière de lutte contre la pollution, notamment celle liée au trafic routier. Grâce à la mise en place du certificat qualité de l'air qui permet d'identifier facilement le niveau de pollution des véhicules, 23 zones à circulation restreintes pourraient ainsi être crées dès 2016 en France avec l'appui du ministère, ouvrant la voie à une nouvelle génération de politiques locales de lutte contre la pollution.

#### Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr

Cette planète qui sourit est l'emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat!

#1planète tous ensemble pour le climat > montrez votre engagement!

1 jour, 1 action découvrez les actions déployées près de chez vous.



www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 30 septembre 2015

# Présentation du système de contrôle des émissions de polluants atmosphériques des voitures de particuliers

Ségolène Royal,

ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rend à l'Autodrome de Linas-Montlhéry (UTAC – CERAM),

avenue Georges Boillot, 91310 Linas,

jeudi 1<sup>er</sup> octobre à 16h,

pour présenter le système de contrôle des émissions de polluants atmosphériques des voitures de particuliers.

#### **Programme:**

- réunion de la commission d'enquête approfondie sur les émissions de polluants des voitures de particuliers, présidée par Ségolène Royal,
- présentation des modalités du système de contrôle,
- visite du laboratoire et de la piste d'homologation des véhicules français.

Un bus électrique au départ du ministère de l'Écologie est mis à disposition de la presse, pour un départ à **14h30** à destination de l'Autodrome de Linas-Montlhéry (places limitées, merci de préciser au moment de votre accréditation si vous souhaitez bénéficier de ce service).





Paris, le jeudi 29 octobre 2015

# Ségolène Royal demande à la Commission européenne une réunion de clarification avec les ministres concernés

Le projet de mesure adopté hier par le comité technique des véhicules à moteur sur les tests d'émissions de polluants a suscité une profonde incompréhension.

Ségolène Royal considère que ce projet de mesure n'est pas satisfaisant. Elle demande à la Commission européenne une réunion de clarification avec les ministres concernés afin que son niveau d'ambition constitue un réel progrès et soit à la hauteur des attentes légitimes des citoyens de l'Union européenne en matière de qualité de l'air.

Au-delà des échanges dans les comités techniques, une décision de cette importance doit être discutée et décidée en réunion des ministres, c'est-à-dire au niveau politique.

Retrouvez le communiqué en ligne



Paris, le lundi 2 novembre 2015

#### Épisode de pollution en Île-de-France

« Comme je l'avais indiqué suite aux précédents épisodes de pollution, j'ai demandé au Préfet de police de Paris de mettre en œuvre les mesures souhaitées par les élus de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France.

Dès aujourd'hui à partir de 14 heures, comme cela a été demandé par les élus hier soir, un arrêté sera pris pour demander :

- 1. aux automobilistes de réduire leur vitesse sur l'ensemble de la région lle de France ;
- 2. aux poids-lourds de contourner l'Île-de-France.

Les recommandations, concernant les sources fixes de pollution, précisées dans les communiqués du Préfet de Police du week-end, sont maintenues.

Comme je l'avais demandé au printemps, les élus sont désormais associés au comité qui analyse les prévisions de pollution. Un comité d'experts sera réuni par le Préfet de police ce lundi à midi, en lien avec la Mairie de Paris, la Préfecture de la région Île-de-France et le Conseil régional d'Île-de-France, et au vu de l'évolution des prévisions météorologiques dans l'après-midi, afin de décider de la nécessité ou non de la mise en œuvre d'une circulation alternée dès le mardi 3 novembre au matin. Dès lors que région et ville demanderont la circulation alternée, elle sera mise en place sans tarder.

Je considère que la protection de la santé contre la pollution de l'air nécessite des décisions plus rapides pour que les seuils de pollution ne soient pas atteints grâce à des mesures préventives efficaces ».

Retrouvez le communiqué en ligne